

République Française
Département : CANTAL
Arrondissement : Aurillac
POLMINHAC - Commune

Séance du lundi 07 avril 2025

Délibération N° DE_009_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	12	14
Date de la convocation : 31/03/2025		
Pour	Contre	Abstention
14	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le sept avril deux mille vingt-cinq, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (SALLE DU CONSEIL EN MAIRIE), sous la présidence de ANDRE BONHOMME.

Présents : ANDRE BONHOMME, JOSETTE VARET, DENIS ARNAL, MICHEL AMOUROUX, MARTINE BERGAUD, CHRISTOPHE BORNES, ALAIN BROUSSE, EVELYNE DELANOUE, ALAIN FALIERES, ADELIN GUYON, CLAUDINE LADOUX, DIDIER TOMA
Représentés : MARIE-NOELLE MOULIER représentée par JOSETTE VARET, Patricia GUERARD représentée par CLAUDINE LADOUX
Absents et Excusés : GUILLAUME PRAT

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, MICHEL AMOUROUX est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU BONUS RURALITE REGION
--

Monsieur le Maire présente le Bonus Ruralité de la région Auvergne Rhône Alpes. Ce dispositif s'adresse aux communes de moins de 2 000 habitants, en vue de réaliser des travaux d'aménagement et d'équipements publics.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de soumettre auprès de la région Auvergne Rhône Alpes une demande de subvention pour réaliser des travaux de rénovation à l'école et notamment à la cantine.

Le plan de financement serait le suivant :

Dépenses HT		Recettes HT	
Peinture des murs école	8 100 €	Bonus Ruralité	3 240 € (40%)
		Autofinancement	4 860 €
TOTAL	8 100 €		8 100 €

Date de transmission de l'acte: 08/04/2025 Date de reception de l'AR: 08/04/2025 015-211501549-DE_009_2025-DE A G E D I
--

DE_009_2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** :

- **De solliciter** au titre du Bonus Ruralité une subvention à hauteur de 40%
- **D'autoriser** M. Le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

ANDRE BONHOMME
Président de séance



MICHEL AMOUROUX
Secrétaire de séance

A blue ink signature of Michel Amouroux, written over the text 'Secrétaire de séance'.